



Yamcheltorah

Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chimone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziel, Chimone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Audrey Bat Étoile



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, azriel ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

Le troisième livre de la torah commence par les règles concernant les offrandes que les bné-Israël étaient sensés apporter au michkan pour expier les fautes qu'ils auraient commises. Ainsi la torah décrit les parties précises de l'animal, qui devront être brûlées dans chaque sacrifice, la manière précise de recueillir le sang de la bête, la manière d'en asperger l'autel, le lieu du sacrifice, et l'attribution des restes de l'animal ou de l'aliment offert entre le propriétaire du sacrifice et les cohanim qui s'occupent de l'office, ainsi que tous les détails annexes à chaque type de sacrifice. Ainsi, la torah traite du sacrifice ola (holocauste) devant être offert lorsque la personne transgresse une faute pour laquelle la torah ne mentionne pas de punition, ou qu'elle n'a pas accompli un commandement positif. Une personne peut également offrir ce type de sacrifice lorsqu'elle a pensé à faire une faute sans l'accomplir concrètement ou si elle souhaite se rapprocher d'Hachem. Vient ensuite le sacrifice min'ha (oblation) qui est purement volontaire. Après cela, la torah traite du sacrifice chélamim (offrande de paix) qui témoigne de notre amour pour Hachem. Suite à cela, la torah parle du sacrifice 'hatat qui permet la réparation des fautes commises involontairement. Et enfin le sacrifice acham (expiatoire). La paracha conclut en énumérant les fautes qui entraînent l'obligation pour une personne d'apporter ces sacrifices.

Dans le chapitre 1 de Vayikra, la torah dit :

יד / וְאֵם מִן־הָעוֹף עֲלֵה קֶרְבָּנוּ, לַיהוָה: וְהִקְרִיב מִן־הַתְּרִים, אוּ מִן־בְּנֵי הַיּוֹנָה—אֶת־קֶרְבָּנוֹ:

14/ Si c'est un oiseau qu'on veut offrir en holocauste au Seigneur, qu'on choisisse l'offrande parmi les tourterelles ou les jeunes colombes.

טו / וְהִקְרִיבוּ הַכֹּהֵן, אֶל־הַמִּזְבֵּחַ, וּמִלֵּק אֶת־רֹאשׁוֹ, וְהִקְטִיר הַמִּזְבֵּחַהּ; וְנִמְצָה דָמוֹ, עַל קִיר הַמִּזְבֵּחַ:

15/ Le cohen la présentera à l'autel et lui rompra la tête, qu'il fera fumer sur l'autel après que son sang aura été exprimé sur la paroi de l'autel.

Versets De la Paracha

Notre paracha décrit la procédure des sacrifices. En fonction des cas, le procédé diffère. Nous avons à plusieurs reprises évoqué l'aspect réparateur des sacrifices vis-à-vis de nos fautes. Nous allons maintenant nous concentrer sur la mise en place de cette réparation. Pourquoi ne suffit-il pas de brûler l'animal? L'utilisation du sang peut se

comprendre, car le sang est le symbole de l'âme et incarne ici notre propre âme sensée subir le châtement conséquent à la faute. Toutefois, la torah demande plusieurs autres critères. Nous ne détaillerons pas toutes les mesures que prend la torah, mais nous nous bornerons à une seule. Dans le cas des versets que nous avons apportés, le Chem

Michmouel s'interroge sur le fait de devoir retirer la tête de l'oiseau du reste du corps pour le sacrifice 'ola, tandis que pour le 'hatat, la torah maintient l'ensemble uni. La réponse qu'il apporte, nous éclaire sur la démarche des sacrifices.

Nos sages enseignent que le sacrifice 'ola vient pour réparer les « pensées du cœur ». Cette formulation de nos maîtres est intéressante. La pensée est une production du cerveau et non du cœur, pourquoi alors, attribut-on au cœur la responsabilité de la pensée ? Le **Chem Michmouel** répond justement que le cerveau est bien la source de la pensée et génère donc notre imaginaire. La gestion de ces pensées paraît incontrôlable, il nous est impossible de la maîtriser. Dès lors, il semble clair qu'Hachem ne nous juge pas sur les irrptions imprévisibles survenant dans notre esprit. La torah parle uniquement des notions sous notre contrôle et pas de celles qui nous échappent. Pourquoi alors devoir apporter un sacrifice pour ces pensées ? La réponse est évidente : nous ne gérons certes pas l'apparition d'une pensée, par contre nous contrôlons sa disparition. C'est le fait de la maintenir, de la laisser nous envahir que la torah réprimande. Lorsque l'idée surgit, son maintien dépend de notre volonté, de notre envie : désirons-nous poursuivre l'idée ou la fuir. Évidemment, s'il s'agit d'une idée ou d'une pensée prohibée par la torah, notre corps cherchera à l'approfondir, le cœur y portera son attention. Dans cette configuration, le cœur tente de prendre le dessus sur notre cerveau en le contraignant à nourrir d'avantage l'imaginaire par le maintien de la pensée en question. Si la pensée perdure, c'est le signe de la victoire du cœur et de la défaite du cerveau. Cet échec est critiquable, c'est bien une faute. Nous comprenons donc la formulation de nos maîtres en parlant de « pensées du cœur », car c'est celui-ci qui a pris l'ascendant sur la pensée et la domine dorénavant. En ce sens, nous devons apporter un sacrifice pour réparer l'assujettissement de l'esprit face au désir.

Pour marquer cette erreur, la torah demande de séparer la tête de l'animal, du reste de son corps, afin de montrer qu'en laissant notre cœur prendre le dessus, nous aurions échoué. Il fallait empêcher le cœur d'atteindre l'esprit. Cette absence de frontière se marque par la séparation des deux notions sur l'animal. La tête est retirée pour supprimer le lien et l'impact du cœur sur le cerveau. À l'inverse, dans le cas du sacrifice 'hatat, intervenant pour les fautes involontaires, il convient de laisser la tête et le corps unis. Dans ce cas en effet, la faute est inconsciente, l'esprit ne s'est pas laissé vaincre ne méritant pas d'intervention à ce niveau.

Une réflexion similaire peut se faire sur les sacrifices 'ola issus du bétail. Bien que la torah ne réclame pas le retrait de la tête de l'animal, elle demande à celui qui l'offre de s'appuyer sur la tête de l'animal et de confesser ses fautes. Pourquoi la confession se fait-elle spécifiquement sur la tête ?

Il existe une différence importante entre l'homme et la bête. L'animal ne peut réprimer son instinct. Dès qu'il ressent une envie, un besoin, alors, il est submergé par la nécessité de l'assouvir. S'il a faim, alors doit manger, il ne peut pas repousser un plus tard, tout ce qu'il fera devra le conduire à combler son désir. Dans ce cas de figure, le cœur domine systématiquement le cerveau. L'homme est le seul être à se démarquer de cet état. Il peut refuser d'agir, il peut annuler une pulsion, la maîtriser. L'idéal humain est donc le contrôle de l'esprit sur le cœur. À ce titre, **Rav Friedman** (shvilei Pinchas, vayikra, année 5773) explique le besoin de s'appuyer sur la tête de l'animal. Car notre mauvais penchant cherche à priver l'esprit du contrôle qu'il doit exercer, et à ce titre, il vise le comportement de la bête. Lorsque nous succombons et nous laissons dominer par le cœur alors, au sens propre du terme, nous devenons un animal. C'est pourquoi nous exerçons

une pression sur la tête de l'animal pour montrer que nous avons retiré la primauté de la tête sur le cœur à l'image de l'animal.

Dans cette suite d'idées, le midrach (béréchit rabba, chapitre 34, alinéa 10) oppose la démarche du juste qui domine ses pulsions à celle du mécréant, vaincu par le mauvais penchant : « les mécréants sont sous la domination de leur cœur, comme il est dit (téhilim 14, verset 1) : "Naval a dit dans son cœur" ; (béréchit, chapitre 27, verset 41) "Essav a dit dans son cœur" ; (malakhim, tome 1, chapitre 12, verset 26) "Yérov'am a dit dans son cœur" ou encore (Esther, chapitre 6, verset 6) "Hamane a dit dans son cœur". Par contre, concernant les tsadikim, ce sont eux qui dominent leur cœur, comme il est écrit (Chmouël, tome 1, chapitre 1, verset 11) " et 'Hana parlait à son cœur " ; (plus loin, chapitre 27, verset 1) " David a dit à son cœur " et enfin (Daniel, chapitre 1, verset 8) " Daniel a placé sur son cœur " » (il s'agit de traduction littérale marquant la différence volontaire de vocabulaire employé par la torah pour distinguer les justes des mécréants)

Bien-sûr, lorsque nous opposons l'esprit et le cœur, nous faisons allusion à la dualité du corps et de l'âme. Le cœur et le cerveau ne sont pas choisis au hasard. Nos sages enseignent qu'il existe trois parties dans l'âme. La première est le néfesh caractérisant les besoins primaires, le côté bestial. La seconde est le rou'ah servant de transition entre l'aspect matériel du néfesh et la troisième partie. Celle-ci se nomme néchama et constitue l'élément de divinité dont l'homme dispose. Au sens propre du terme, il s'agit d'une partie d'Hachem. À ce titre, les maîtres du talmud identifient dans le corps, les organes symbolisant ces trois parties. Le foie est le siège du néfesh, le cœur du rou'ah et le cerveau de la néchama. Nous comprenons pourquoi, lorsque le côté bestial l'emporte sur le spirituel, nous devons séparer la tête du reste du corps.

À ce titre, une idée fabuleuse peut être développée. Dans le septième verset de notre paracha, la torah dit : « וַנְתַנּוּ בְנֵי אֶהֱרֹן הַכֹּהֵן, אֵשׁ--עַל-הָאֵשׁ וַעֲרָכוּ עֵצִים, עַל-הָאֵשׁ Les fils d'Aaron le cohen mettront du feu sur l'autel, et disposeront du bois sur ce feu », sur quoi, **Rachi** dit : « Bien que le feu descende du ciel, c'est une mitsvah d'en mettre allumé de la main de l'homme »

Nos sages posent une question concernant les combustions des sacrifices sur l'autel. Ce dernier est composé de bois recouvert par une fine couche de cuivre. Bien que ce métal protège le bois, avec les centaines de milliers d'offrandes brûlées, il paraît surprenant de constater le maintien de l'autel. Le cuivre devrait finir par fondre et le bois se mettre à brûler. Comment expliquer ce phénomène ? La réponse se trouve justement dans les propos de **Rachi** : le feu des sacrifices provenait du ciel, il s'agit d'un feu céleste et justement ce dernier ne venait se charger que de l'aspect spirituel et non matériel. De sorte, le sacrifice brûlait mais le bois était préservé, à l'image du feu présent sur le buisson face à Moshé dont le bois ne se consume pas ou encore du feu présent sur la montagne lors du don de la torah et dont la présence n'affecte pas les pierres du mont Sinai.

Seulement cette réponse paraît incomplète, puisqu'elle occulte un détail des propos de **Rachi** : il fallait ajouter un feu terrestre au feu céleste. Si le feu divin ne s'en prend pas au bois, il n'en est pas de même pour celui des hommes. Comment justifier alors la résistance de l'autel ? J'ai entendu une fois la réponse suivante de Rav Sénior : le feu du ciel brûlait le feu de l'homme l'empêchant de s'en prendre au bois !

La conséquence sur notre propos est fascinante, car la torah compare le mauvais penchant au feu. Il apparaît donc que le feu terrestre symbole de la

matérialité soit notre yetser hara enraciné dans le néfesch et le rou'ah, tandis que le feu du ciel corresponde à notre bon penchant, notre néchama. Comme nous l'expliquions, l'homme authentique est celui dont la néchama et le cerveau dominant le rou'ah et le nefesch installés dans le cœur et le foie. Le fauteur est celui qui inverse cette tendance et doit apporter un sacrifice dont les critères marquent cette erreur. Dans cette manœuvre mise en place par la torah, Hachem insiste sur le besoin d'apporter un feu humain chargé d'entrer en contact avec un feu divin. Il s'agit comme nous l'évoquions de la confrontation entre le yetser hara, le mauvais penchant et le yetser hatov, le bon penchant. Le résultat est éloquent : le feu céleste brûle le terrestre, le bien détruit le mal afin de replacer l'ascendant de l'esprit sur le cœur, de la volonté sur le désir !

Le message à tirer de ce raisonnement est important. Nous ne sommes pas sur terre pour vivre comme du bétail et nous laisser aller à

nos envies et être dirigés par nos pulsions. Nous sommes créés à l'image de Dieu et devons apprendre la maîtrise, le contrôle. Telle est toute l'essence de la torah et du raffinement vers lequel elle nous conduit. En y pensant, cela s'applique dans chaque domaine. Nous devons manger certes, mais en discernant les aliments permis et en repoussant les interdits, nous pouvons parler en contrôlant nos propos, et ainsi de suite dans chaque compartiment de l'être. Yéhi ratsone que nous puissions atteindre la maîtrise parfaite, celle où notre cœur ne dicte plus notre conduite comme c'est la cas pour les réchaïm, mais plutôt celle où nous orientons notre cœur à se soumettre à notre volonté afin d'être les dignes successeurs de nos illustres ancêtres, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !